



**Noël
Marquet**
président fédéral et directeur de la publication

Nous comptons sur vous !

Ce numéro de *Cheminot retraité* arrive chez vous peu de temps après le courrier adressé par la Caisse de prévoyance et de retraite concernant les élections au conseil d'administration. Ne sont toutefois destinataires de cet envoi que les titulaires d'une pension SNCF de droit direct.

Si vous n'avez pas encore posté la « carte retour », complétée par l'étiquette autocollante correspondant à la liste des candidats présentés par la FGRCF bien sûr, faites-le sans tarder, la carte doit parvenir à la boîte postale dédiée au plus tard le 17 octobre. Le conseil d'administration de la caisse étant le seul lieu où les retraités peuvent faire entendre leur voix, c'est donc en y siégeant que la FGRCF pourra continuer à défendre les intérêts des cheminots retraités.

Comme si l'augmentation de 1,7% de la CSG le 1^{er} janvier dernier ne suffisait pas à amputer le pouvoir d'achat des retraités, le gouvernement a décidé de supprimer l'indexation des pensions pour les années 2019 et 2020.

Souvenez-vous, naguère, les retraites étaient indexées sur les salaires, ce qui permettait aux revenus des retraités et des actifs d'avancer à la même vitesse. Ce système jugé trop avantageux pour les retraités a alors été remplacé par une indexation sur l'évolution des prix à la consommation. Après de nombreux décalages des dates d'augmentation, puis le gel des pensions pendant plusieurs années, maintenant on nous annonce la désindexation totale des revenus des retraités. Il s'agit là d'une attaque sans précédent contre le pouvoir d'achat, et nous mesurons le désarroi de nos adhérents qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois.

Selon le Conseil d'orientation des retraites, la baisse estimée du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs sera de 2,1% rien que pour l'année 2018. La potion est d'autant plus amère quand on sait que l'économie procurée par la désindexation est évaluée à un peu plus de 3 milliards, alors que les niches fiscales ont représenté, elles, un manque à gagner de 93 milliards en 2017 et que, pour 2018, ce sera plus de 100 milliards.

Afin que la revalorisation des retraites ne devienne pas durablement la variable d'ajustement du budget de l'État, les retraités doivent se mobiliser pour participer massivement aux actions qui seront organisées prochainement tant au niveau local que national.

SOMMAIRE

n° 704 octobre 2018

■ VIE DES RETRAITÉS

- 4 Interview de Patrick Clautiaux
- 6 Élections au conseil d'administration de CPRP
- 7 Séjour de fin d'année en Auvergne
- 8 Changements au siège de la FGRCF
Campagnes doubles en AFN

■ VIE PRATIQUE

- 10 Le sommeil
- 12 Carte bancaire : assurance et assistance
- 13 Vos questions, nos réponses

■ SOCIÉTÉ

- 14 Une belle journée de cueillette

■ VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

■ CARNET

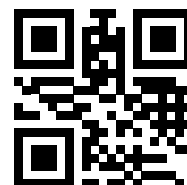
- 20 Ils nous ont quittés
Adieux – Nos centenaires

■ JEUX

- 21 Sudoku
Mots croisés (*solutions*)

■ SNCF INFOS

- 22 Paris Gare du Nord en 2024



Retrouvez-nous sur www.fgrcf.fr en flashant ce code